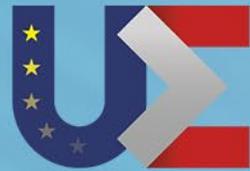


ALLIANCE PI

Vincent CARRÉ

INPI

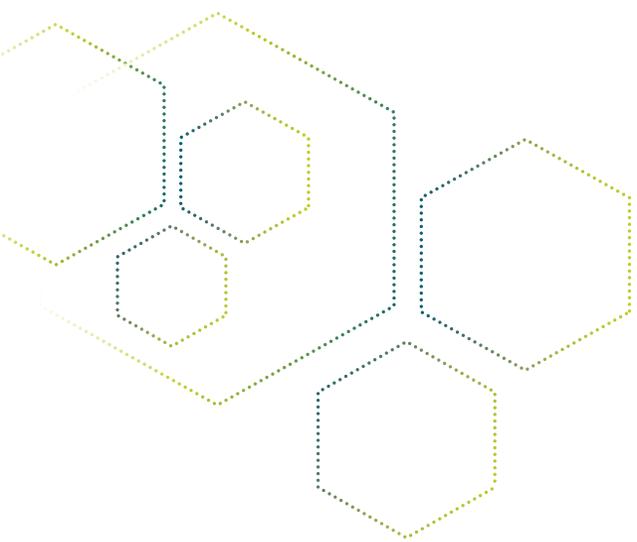
CONFÉRENCE



FRANCE22

PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE

**Le rôle de la Propriété Intellectuelle
dans les interactions entre Science et Industrie**
Quelle perspective européenne ?



RECHERCHE COLLABORATIVE & TRANSFERT "PUBLIC- PRIVÉ"



inpi



PROGRAMME ALLIANCE PI

L'INPI déploie son accompagnement auprès :

- **DES ENTREPRISES**, impliquées dans des **PROJETS** de R&D **COLLABORATIVE** et/ou de **TRANSFERT DE TECHNOLOGIE** « public-privé »
- **DES CENTRES TECHNIQUES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ** dans le cadre de leur mission de promotion, d'animation et de gestion des **PROJETS** de R&D **COLLABORATIVE** et/ou de **TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**

LE PROGRAMME MET EN ŒUVRE :

- ▶ Un **ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL** spécifique pour les entreprises par un chargé d'affaires INPI (PME et ETI, start-up)
- ▶ Un accompagnement collectif, animé par un prestataire spécialisé en PI, des projets de consortium « public-privé » encadrés par les pôles de compétitivité : **LA FACILITATION COLLABORATIVE**
- ▶ Une formation-action, animée par l'INPI et des prestataires spécialisés en PI, en soutien aux centres techniques et aux pôles de compétitivité : **ALLIANCE PI – Master Class**



**ALLIANCE PI
L'ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL
DES ENTREPRISES**

PROGRAMME ALLIANCE PI

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET GRATUIT POUR LES ENTREPRISES

DE LA GENÈSE DU PROJET
À LA SIGNATURE DE L'ACCORD



Un chargé d'affaires INPI au service de chaque entreprise

PROGRAMME ALLIANCE PI

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL POUR LES ENTREPRISES

PILOTER SON PROJET EN S'ASSURANT DES CLÉS DE SUCCÈS



RECOMMANDATIONS

- ▶ **Valider** son positionnement technologique
- ▶ **Comprendre** ses enjeux de PI
- ▶ **Connaître** les règles et les questionnements utiles
- ▶ **Sécuriser** ses apports de connaissance propre (background)

- ▶ **Identifier** les éléments de négociation
- ▶ **Sécuriser** le partenariat sur le plan juridique (volet contractuel)
- ▶ **S'assurer** de la sécurisation des connaissances générées par le projet
- ▶ **Vérifier** la conformité des clauses de PI avec les intérêts de l'entreprise

- ▶ **Évaluer** les difficultés rencontrées lors de mise en œuvre des recommandations et identifier les voies d'amélioration possibles
- ▶ **Identifier** les futurs enjeux PI liés aux étapes de développement ultérieur et à l'après contrat



PROGRAMME
ALLIANCE PI

COACHING
INPI

PROGRAMME ALLIANCE PI

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL POUR LES ENTREPRISES

EN SOUTIEN A LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS INPI

Une mobilisation à coût réduit d'un prestataire privé spécialisé en propriété intellectuelle



PASS
PI

COLLABORATIF & TRANSFERT / PUBLIC -
PRIVÉ

Un produit de FINANCEMENT adapté

(50% jusqu'à hauteur de 3000 euros de subvention sous réserve d'éligibilité)



inpi



**ALLIANCE PI
FACILITATION
COLLABORATIVE**

PROGRAMME ALLIANCE PI

LA FACILITATION COLLABORATIVE POUR TOUS LES ACTEURS D'UN CONSORTIUM

POURQUOI ?

- ▶ Permettre aux entités les moins bien préparées de **comprendre** les enjeux de propriété intellectuelle et de **maîtriser** les étapes de négociation et leurs contenus
- ▶ **GERER** les enjeux de propriété intellectuelle **conforme** aux attentes des **financeurs** et des pôles de compétitivité tant en matière de **délais** que de **formalisme**
- ▶ **RENFORCER** le lien avec **le pôle de compétitivité** pour un **meilleur suivi du projet**

COMMENT ?

- ▶ En utilisant une **méthode simple**, de construction d'un accord, pilotée par un **professionnel** spécialisé en propriété intellectuelle
- ▶ En mettant en place un processus **transparent** pour tous, mis en œuvre via une animation **neutre et équilibrée**
- ▶ **En structurant les échanges** entre les participants tout en maintenant les niveaux de **confidentialité**

PROGRAMME ALLIANCE PI

POUR LES MEMBRES DES CONSORTIA

DE LA GENÈSE DU PROJET À LA
SIGNATURE
DE L'ACCORD DE CONSORTIUM

**PHASE
AMONT
DE COLLECTE
ET D'ANALYSE**

**SEANCE DE
RESTITUTION
ET
D'ANIMATION
COLLECTIVE**

**LIVRABLE
CALENDRIER
METHODOLOGIE
SUIVI
FORMALISATION**

Phase de pré-contractualisation

Un processus de formalisation mis en œuvre par un professionnel de la
PI

PROGRAMME ALLIANCE PI

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE INPI – PÔLE AU PROFIT DES CONSORTIA

Le pôle et l'INPI

Présentent et prescrivent
la méthode aux consortia

L'INPI

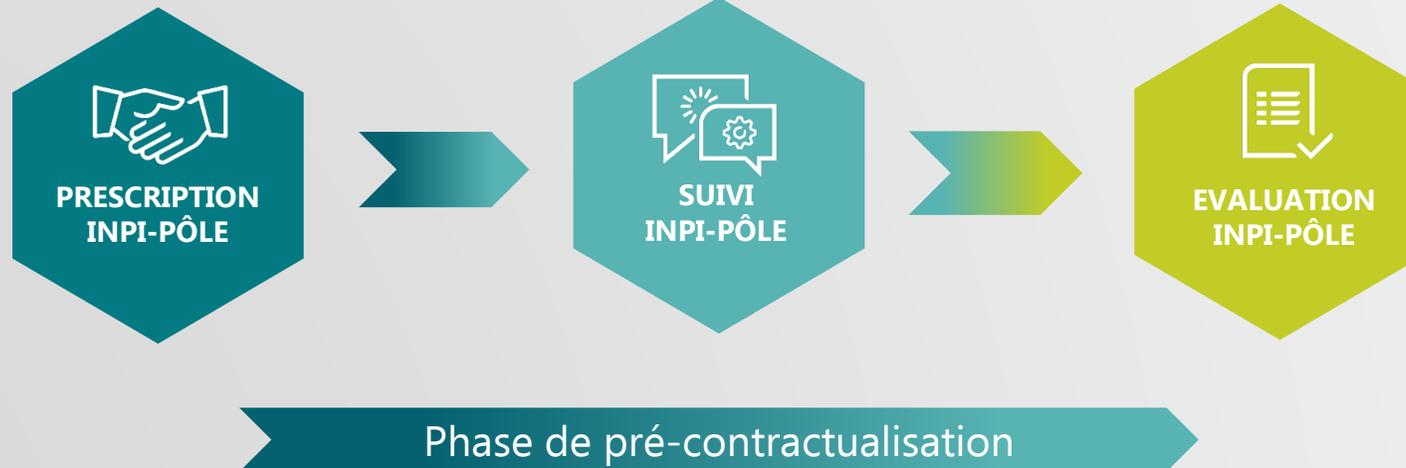
Diffuse et documente la
méthode et réalise un suivi et
une évaluation partagés avec le
pôle

Le consortium

Sélectionne le professionnel
de la PI et le finance

Le professionnel de la PI

Anime la
méthode



Un processus adapté en réponse aux exigences des financeurs



ALLIANCE PI
MASTER CLASS

ALLIANCE PI Master Class

1 SESSION EN 3 ÉTAPES

6 JOURS SUR 6 MOIS

1 TUTEUR INPI PAR STRUCTURE ACCOMPAGNÉE
DES COACHINGS RÉALISÉS PAR DES PROFESSIONNELS DE LA
PI



► **Ateliers collectifs
d'ouverture**

2 jours à l'INPI

Pour une ou deux personnes
appartenant à la structure
bénéficiaire

► **Evaluation des pratiques PI
ou évaluation du
management PI et choix des
coachings**

½ jour dans les locaux du
bénéficiaire

► **Ateliers individuels
d'application (coachings)**

4 ½ jours dans vos locaux

Pour le responsable de la
structure, ses cadres et/ou ses
équipes selon besoins.

► **Débriefing intermédiaire**

½ jour dans les locaux du
bénéficiaire

► **Atelier collectif de clôture**

1 jour à l'INPI

Pour une ou deux personnes
appartenant à la structure
bénéficiaire

► **RDV de suivi et débriefing
final (6 à 10 mois l'atelier de
clôture)**

PROGRAMME
ALLIANCE PI



PROGRAMME ALLIANCE PI

POUR LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET LES CENTRES TECHNIQUES

ALLIANCE PI – MASTER CLASS : AU-DELÀ DU PARTAGE,
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR CHAQUE STRUCTURE



PROGRAMME ALLIANCE PI MASTER CLASS

inpi

PROGRAMME ALLIANCE PI

POUR LES STRUCTURES DE GOUVERNANCE DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET LES CENTRES TECHNIQUES

MAÎTRISER LA MISE EN ŒUVRE DES RÈGLES DE PI AU SEIN DE PROJETS COLLABORATIFS OU DE TRANSFERTS

ATELIER
COLLECTIF
CENTRES
TECHNIQUES
ET PÔLES

COACHING
PERSONNALISÉS

ATELIER
COLLECTIF
BILANS

OBJECTIFS

- ▶ Approfondir les enjeux PI de la collaboration & du transfert
 - ▶ Maîtriser les questionnements individuels et collectifs
 - ▶ Partager les expériences
 - ▶ Bénéficier de témoignages concrets
-
- ▶ Consolider les acquis PI sur les points de progrès identifiés
 - ▶ Devenir un référent facilitateur, assurer une montée en compétences
 - ▶ Faciliter la définition d'une stratégie et d'une feuille de route
 - ▶ Faire évoluer ses pratiques
-
- ▶ Anticiper les besoins des membres et/ou des clients partenaires dans leurs projets collaboratifs & de transferts
 - ▶ Consolider les savoirs par des mises en situation
 - ▶ Faciliter la gestion des projets et les contacts avec les professionnels de la PI



Merci

inpi

